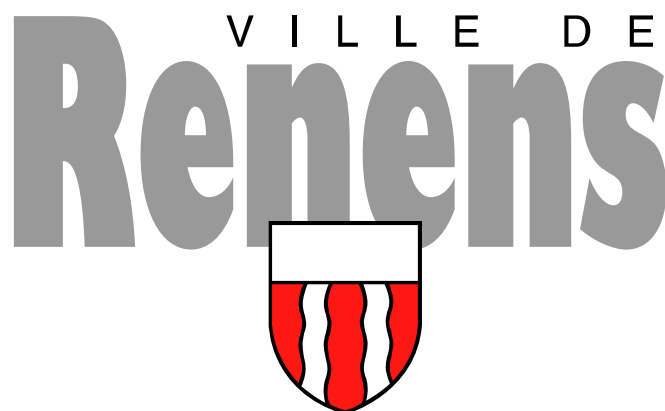




PROCES - VERBAL

**de la séance du Conseil Communal de Renens
du jeudi 10 octobre 2013, à 19h00
à la Salle de Spectacles**

Séance spéciale de présentation du
nouveau concept de la PolOuest

**2^{ème} séance – 2013 / 2014
1^{ère} partie**

Séance du jeudi 10 octobre 2013 – 1^{ère} partie

Présidence de M. Gérard Duperrex, Président

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, le Bureau, Madame la secrétaire et moi-même vous souhaitons la bienvenue.

J'adresse mes cordiales salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à notre huissier, à notre secrétaire suppléante, à M. Frédéric Schaer, Commandant de la PolOuest, ainsi qu'aux représentants de la presse et à toutes les personnes qui, dans la salle ou derrière leur écran, nous font l'honneur de suivre nos débats.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer. Je déclare ouverte cette première partie de notre deuxième séance du Conseil communal de Renens pour la troisième année de la législature 2013-2014.

L'appel fait ressortir la présence de 53 conseillères et conseillers.

Sont excusé(e)s: Mmes Geneviève Bonzon, Victoria Ravaioli-Thibaud, Florence Widmer, Nathalie Kocher-Jaccard, Irina Krier, Irène Frei-Premet, Solmaz-Rosa Korkmaz et Véronique Bovey-Diagne ainsi que MM. Nicolas Freymond, Vincent Keller, Alberto Mocchi, Cemal Ozcan et Jean-François Jeanrichard

Sont absent(e)s: Mme Ranjini Sivanesan ainsi que MM. Gaspar Ricardo, Christophe Kocher, Antonio Lepore, Naïm Lokaj, Carlos Machado, Pascal Montemari, Rémy Petitpierre, Jean-Daniel Roulier, Abdullah Tabib, Jérôme Tendon et Frédéric George

M. le Président passe directement la parole à M. Frédéric Schaer, Commandant de la PolOuest, qui présente le nouveau concept de la PolOuest. Les documents projetés sont joints au procès-verbal.

A la fin de la présentation, des questions ont été posées:

- Un commissaire s'étonne qu'il ait été fait référence à la guerre avec la citation de trois auteurs militaires.
M. Frédéric Schaer précise qu'il n'a absolument pas parlé de guerre. Il a cité trois personnages qui ont dû gérer des conflits. Il rappelle que, comme déjà mentionné lors du rapport de Police de ce printemps, le district de l'Ouest lausannois est un district sécurisé et sur lequel il n'y a que des petits soucis.
- Un conseiller demande si les services de la police publient dans les journaux les faits majeurs de violence et ce pour informer la population.
M. Frédéric Schaer précise qu'en termes de communications par rapport à ces événements, les fautes pénales devant être dénoncées au ministère public ne peuvent être communiquées. C'est au minimum de la compétence de la police

cantonale mais le plus souvent cette compétence revient à la Direction du ministère public.

- Un conseiller demande quel est le rôle de la PolOuest en cas de fusillade?
M. Frédéric Schaer informe que pour un tel événement, la PolOuest se rendra sur le site, prendra toutes les mesures nécessaires pour stabiliser la situation, préserver les preuves, sécuriser le site et dans un deuxième temps, dans un cas aussi grave tel que mentionné, la PolOuest collaborera avec la police cantonale à la prise en charge des victimes ou des auteurs. Dès lors c'est le ministère public qui prend la décision quant à ce qui peut être ou ne pas être communiqué.
- Un conseiller demande au commandant ce qu'il pense de l'idée d'introduire dans la rue, outre les policiers, ce qui appelé en France "des grands frères"?
M. Frédéric Schaer précise qu'il existe déjà des "parrains et marraines de gare" ainsi que des éducateurs de rues qui vont auprès des jeunes pour les sensibiliser aux incivilités. Il est certain que la police ne peut pas, toute seule, gérer la sécurité sur le territoire, de ce fait, il y a d'autres actions, telles que mentionnées ci-dessus, qui contribuent à la sécurité.
- Un conseiller demande si la présence policière avait été allégée à la Gare de Renens du moment où des caméras de surveillance avaient été installées?
M. Frédéric Schaer précise que la PolOuest assure une présence maximum pour pouvoir gérer une situation particulière et ce sur tout le territoire. La pose de caméras de vidéo-surveillance n'a donc pas d'incidence en soi sur l'engagement de moyens police, mais elle contribue à la dissuasion ou, en cas de délit, à l'identification de l'auteur.
- Un conseiller demande quel est l'impact de la nouvelle organisation, y compris l'augmentation des équivalents "plein-temps" au niveau du budget et à quoi la ville de Renens pouvait s'attendre au niveau du budget. Est-ce que celui-ci sera plus ou moins stable ou est-ce qu'on se dirige vers une augmentation et dès lors de combien?
M. Frédéric Schaer informe qu'au budget de cette année, validé par le Conseil intercommunal, il y a une augmentation d'environ 7,64 % par rapport à l'année précédente. Dans ces 7,64 % il y a deux sommes importantes. La première est relative au déménagement de la PolOuest à Prilly et la deuxième correspond à la compensation de l'employeur pour la CIP. Les charges liées au déménagement (loyer, amortissement, intérêt de la dette, charges diverses du bâtiment) ainsi que celles relatives aux charges sociales (salaires, primes de fidélités, recapitalisation de la CIP) se montent à 6.28%. Le solde de l'augmentation budgétaire, correspond aux charges liées au fonctionnement de la POL, lesquelles ont fait l'objet d'une attention très particulière puisqu'elles ne s'élèvent qu'à 1.36%. Toutefois, dans la loi est inscrit un objectif à atteindre d'ici 2016 par rapport au nombre de policiers pour assurer des prestations. Pour l'instant, la PolOuest engage chaque année 6 à 8 aspirants. Une projection des coûts, jusqu'en 2017, qui devront être engendrés face à cet objectif, est en cours afin qu'une communication puisse être faite aux communes.

- Un conseiller est étonné que la PolOuest soit mise à contribution lors des matchs du LHC en mettant une grande partie de son effectif à disposition pour assurer la sécurité lors de ces matchs, et ce au détriment d'une présence dans un autre endroit du district. De plus il souhaiterait savoir qui prend en charge les frais de cette contribution.

M. Frédéric Schaer précise qu'il s'agit d'une question politique. L'engagement de notre police, de la police cantonale et des prestations fournies en termes de sécurité pour les matchs du LHC sont des points qui se traitent entre le Canton, l'Association, Lausanne et le Club. Il faut compter, en moyenne, 80 policiers par match pour assurer la sécurité du dispositif. Pour la PolOuest il s'agit d'un maximum de 20 collaborateurs. Au total il s'agit d'un coût de CHF 1'800'000.-. Le Canton est en discussion avec les dirigeants du club pour définir dans quelle mesure le Canton est prêt à exonérer partiellement, voir totalement, la prestation. Toutefois, une exonération totale est peu probable. Le Club devra donc contribuer à la sécurité. La somme qui sera demandée sera répartie en fonction du nombre de policiers engagés pour ces manifestations. Il est relevé que le LHC a fait d'énormes efforts pour réduire les risques sécuritaires et le risque de dépassement de situation.

M. le Président clôt la séance et remercie M. Frédéric Schaer de sa présence.

Clôture de la séance à 20h05

Le Président

La secrétaire

Gérard Duperrex

Yvette Charlet

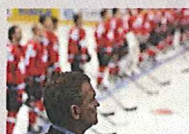
Présentation & information du Commandant de la POL

Association pour une sécurité dans l'Ouest lausannois
Renens
Séance du Conseil communal
du 10 octobre 2013

Présentation personnelle ...



21. Thoma Georges, Kappert & Kappeler, Omer & Brault and
George R. Fother, July



- Présentation personnelle
- ...
- POL & Vision d'entreprise
- Restructuration et police de proximité
- Conclusion

Constats

- Mandats (non exhaustifs)
 - Hôtel de Police & centralisation des ressources
 - Amélioration de la conduite
 - Développement de la police de proximité
- LOPV & nouvelles compétences
 - Intervention 24/24 & 7/7 (PS > PP)
 - Augmentation des prises de plaintes
 - Transfert de tâches de polcant à polcom (prévention, AO, ...)
- Enjeux sécuritaires actuels et à venir
 - Augmentation et risque de péjoration des incivilités et de la criminalité
 - LHC
 - Développement urbanistique et conséquences sécuritaires
 - ...

« Je dois préparer les policiers au changement »
24 heures, samedi 09.02.2013

« La Polouest chamboule son organisation. Elle fermera partiellement la plupart des postes de police de ville »
24 heures, 19.08.2013

Le changement ... une opération délicate

F41 & restructuration

- Une étape clé de la POL
- Des opportunités & des risques
- Des avantages & des inconvénients ...



Etape 1 : Vision d'entreprise et axes de développement

EFFICIENCE

EXCELLENCE

OUVERTURE

1) Vision d'efficience

(Optimisation des moyens pour obtenir un résultat)

La POL dispose d'une organisation cohérente. Sa structure répond aux besoins sécuritaires actuels et futurs. Elle permet aux collaborateurs bénéficiant d'une formation de qualité une réalisation efficace de leurs missions. Elle s'appuie sur une culture d'entreprise fédératrice.

2) Vision d'excellence

Au travers de son professionnalisme et la qualité de ses prestations, la POL véhicule une image attractive et compétitive garantissant crédibilité, confiance et reconnaissance.

Grâce à la flexibilité et la polyvalence de l'ensemble de ses ressources, la POL garantit en tout temps des prestations sécuritaires de qualité dans les domaines administratif, de proximité, de prévention et d'intervention.

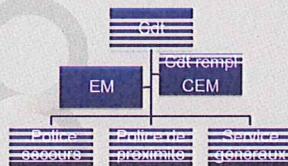
3) Vision d'ouverture

La POL ne peut à elle seule assumer la responsabilité de la sécurité sur son territoire. En conséquence, elle privilégie les échanges avec la population, recherche et soigne les partenariats, les collaborations et la communication, afin d'améliorer la sécurité globale actuelle et future.

Orientée vers le futur, la POL anticipe son développement et l'adéquation de ses ressources en portant une attention particulière à l'évolution de l'environnement sur son territoire, par une analyse sécuritaire régulière.

Etape 2 : Restructuration et optimisation

- Simplicité de l'organisation
- Structure de conduite
- Mise en place d'une véritable division de proximité



Division « Proximité »

Raison d'être & Intention

Raison d'être

Intention

- Garantir la qualité des prestations (des services, de l'accueil et de la prise en charge) ;
- Assurer une présence visible, préventive, dissuasive et répressive accrue, ciblée en fonction des zones et dangers identifiés ;
- Développer le partenariat ;
- Etre actif dans les contacts avec les associations représentatives de la vie sociale régionale ;
- Mener une politique de prévention globale
- Contribuer à la recherche, l'analyse et la diffusion du renseignement ;
- Offrir une flexibilité et une disponibilité des ressources attribuées.



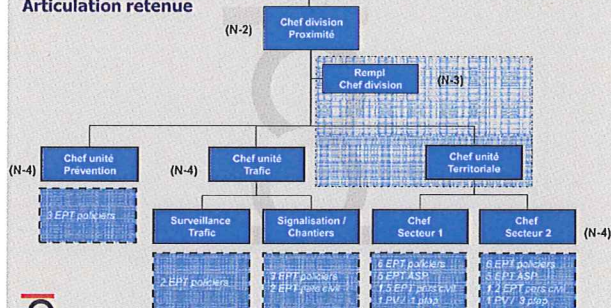
POLICE Ouest lausannois

Ressources et organigramme



POLICE Ouest lausannois

Articulation retenue



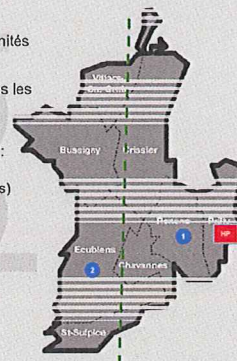
POLICE Ouest lausannois

 Conduite centralisée de la division et des unités

- ## 2 Conduite décentralisée des prestations dans les secteurs

Prestations sur l'ensemble du territoire :

- Présence & visibilité
- Information et prise en charge (plaintes)
- Partenariat et résolution de problème
- Prévention & répression
-

**POLICE** Ouest lausannois

Unité « Territoriale »

Fonctionnement de base
simulation

Postes de ville (situation actuelle)

Volonté politique !



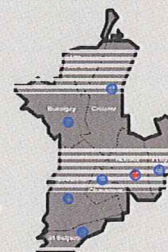
Horaire d'ouverture

- 08h00 – 11h30
- 14h00 – 1730

Renens = HP
24/24 7/7 (PM)

Prestations :

- Réception / Information
- Encaissement AO
- Prise de plaintes
- Ancrage territorial de proximité



Postes de ville chez les autres

Police Nord vaudois

- 1 poste à Yverdon
 - HP
 - 7/7 ; 24/24
- 1 poste à Orbe
 - lu/me/ve : 0730-1200 / 1330-1700
 - ma/je : non stop 1100-1900
 - sa : 0900-1700
 - Effectif : 4 policiers / 1-2 ASP / 1 secrétaire

Police Riviera

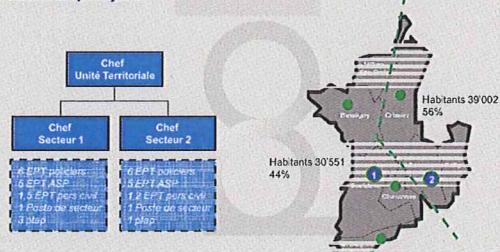
- 1 poste à Montreux
 - 7/7 ; 24/24
 - Base PS ; secteur E
- 1 poste à Vevey
 - 7/7 ; 24/24
 - Base PS ; secteur W

Police région Morges

- 1 poste à Morges
 - HP
 - 7/7 ; 24/24
- 1 poste à St-Prex
 - lu/me/ve : 0800-1000
 - ma/je : 1400-1600
 - Ouverture sur sollicitation pendant les heures définies
 - Locaux mis à d seulement pour les plages horaires
 - 5 km de Morges
 - 4 policiers de proximité
- 1 poste à Préverenges
 - lu/me/ve : 0800-0900
 - ma/je : 1400-1500
 - Ouverture sur sollicitation pendant les heures définies
 - Locaux mis à d seulement pour les plages horaires
 - 2,5 km de Morges

... Au printemps 2014 ... Mise en place de secteurs

Articulation / moyens



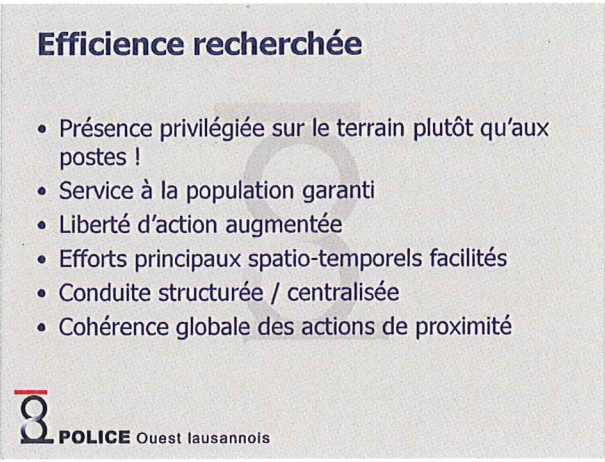
Efficiency recherchée

- Présence privilégiée sur le terrain plutôt qu'aux postes !
- Service à la population garanti
- Liberté d'action augmentée
- Efforts principaux spatio-temporels facilités
- Conduite structurée / centralisée
- Cohérence globale des actions de proximité



POLICE Ouest lausannoise

- # Efficiency recherchée
- Présence privilégiée sur le terrain plutôt qu'aux postes !
 - Service à la population garanti
 - Liberté d'action augmentée
 - Efforts principaux spatio-temporels facilités
 - Conduite structurée / centralisée
 - Cohérence globale des actions de proximité
- 
- POLICE** Ouest lausannoise



ptap - fonctionnement de base (simulation)

The diagram illustrates the functioning of the ptap simulation, showing a timeline from January to December. The timeline is divided into four main periods: janvier, avril, août, and décembre. Below the timeline, specific events and activities are marked, including Carnaval, Plages, Recrudescence en vols, Bussigny, and St-Sulpice. A red box highlights the text "A développer !" (To be developed!).

Effort principal Périodique :

Liberté d'action Temporelle ciblée :

A développer !

Timeline Events:

- janvier: Carnaval
- avril: Plages
- août: Recrudescence en vols
- décembre: Bussigny, St-Sulpice

Timeline Markers:

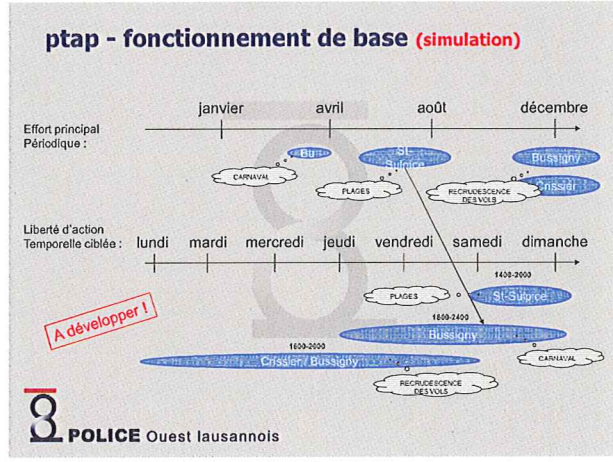
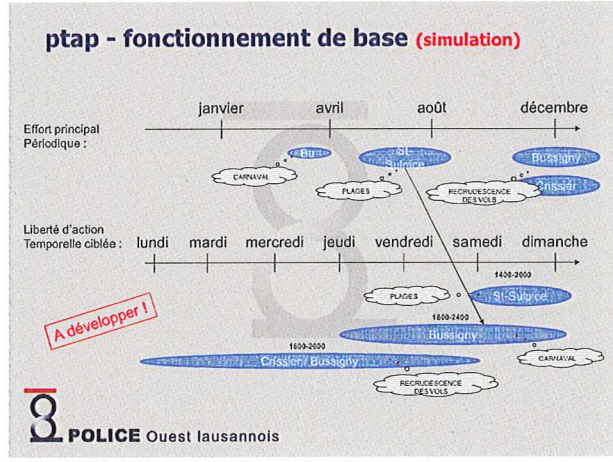
- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi
- samedi
- dimanche

Timeline Dates:

- 1600-2000
- 1420-2000
- 1600-2400

Timeline Locations/Events:

- Carnaval
- Plages
- Recrudescence en vols
- Bussigny
- St-Sulpice



ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

g POLICE Ouest lausannois

ptap - fonctionnement de base

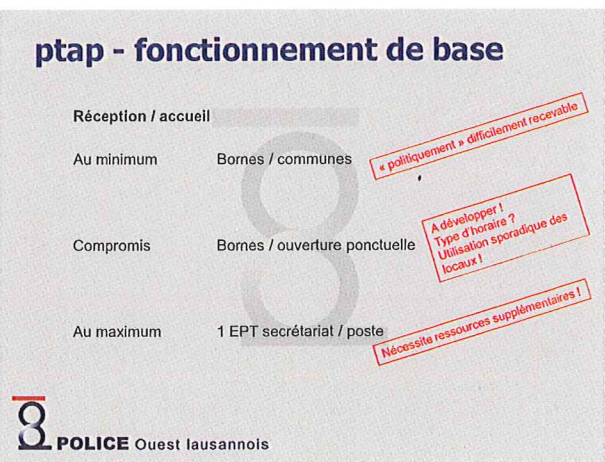
Réception / accueil	
Au minimum	Bornes / communes
Compromis	Bornes / ouverture ponctuelle
Au maximum	1 EPT secrétariat / poste

« politiquement » difficilement recevable

A développer !
Type d'horaire ?
Utilisation sporadique des locaux !

Nécessite ressources supplémentaires !

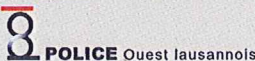
g POLICE Ouest lausannois



Ptap & bornes



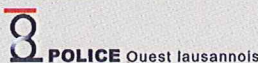
Une caméra, un micro et un haut parleur permettant la mise en place de la communication entre le poste et la centrale de surveillance via Internet. (LAN Police). La personne en charge de la surveillance a la vue de la personne avec laquelle elle est en discussion.

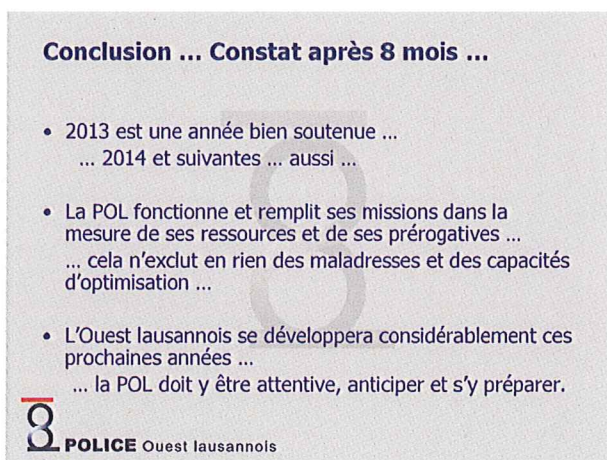
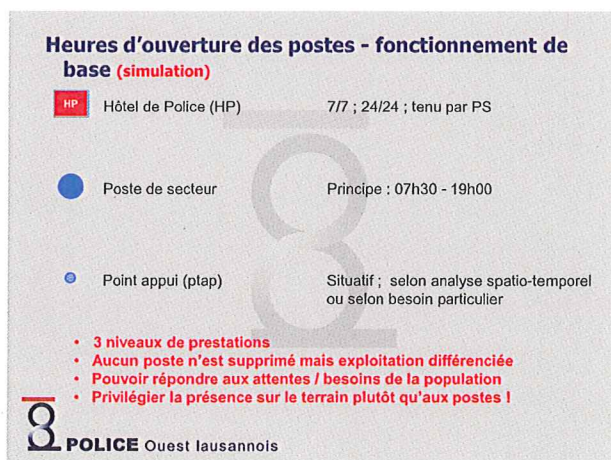
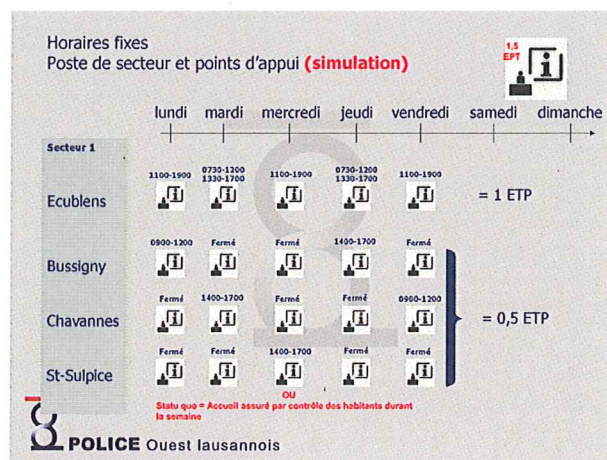
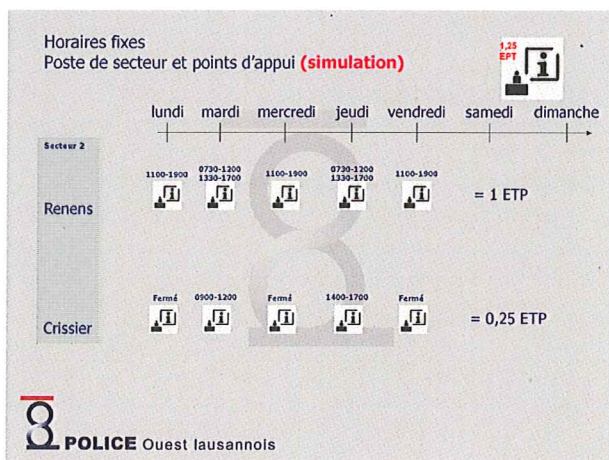


Ptap & bornes



Une caméra, un micro et un haut parleur permettant la mise en place de la communication entre le poste et la centrale de surveillance via Internet. (LAN Police). La personne en charge de la surveillance a la vue de la personne avec laquelle elle est en discussion.



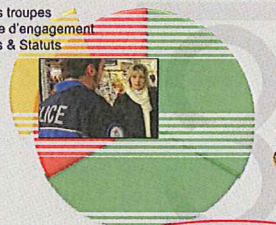


100d

POLICE Ouest lausannois

Prestations POL & Ressources-clé

- Etat des troupes
- Politique d'engagement
- Attentes & Statuts



Attirer

Fidéliser

Développer

Gérer



POLICE Ouest lausannois